



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

durgol® Déboucheur

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	durgol® Déboucheur
Code du produit	Aucun(e).

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Déboucheur
---	------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	düring AG Langwiesenstrasse 1 CH-8108 Dällikon Telefon +41 44 847 27 49 www.duringag.ch www.durgol.com Distributor/Importateur (EU): düring trade GmbH Bösendorferstrasse 7 AT-1010 Wien
--	--

1.4. Numéro d'appel d'urgence	145 (Tox Info Suisse)
--------------------------------------	-----------------------

Date de révision	13.11.2023
-------------------------	------------

Version	2
----------------	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 1A, H314
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1, H318
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290

Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290: Peut être corrosif pour les métaux.
H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P102: Tenir hors de portée des enfants.
P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P301+P310: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P304+P312: EN CAS D'INHALATION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Informations supplémentaires

EUH014: Réagit violemment au contact de l'eau.

Identificateur de produit

Hydroxyde de sodium; soude caustique, No.-CAS 1310-73-2, No.-CE 215-185-5

2.3. Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Mélange.

Composants	% en poids	Classification CLP	Identificateur de produit
Hydroxyde de sodium; soude caustique	50% - 75%	Skin Corr. 1A H314 [Skin Corr. 1A H314: $C \geq 5\%$; Skin Corr. 1B H314: $2\% \leq C < 5\%$; Skin Irrit. 2 H315: $0,5\% \leq C < 2\%$; Eye Irrit. 2 H319: $0,5\% \leq C < 2\%$]	No.-CAS: 1310-73-2 No.-CE: 215-185-5 No.-Index: 011-002-00-6

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Consulter un médecin après toute exposition importante.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 5 minutes. Appeler immédiatement un médecin.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Provoque de graves brûlures. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction	Poudre spéciale contre les feux métalliques. Poudre de calcaire. Sable sec.
Moyens d'extinction inappropriés	Eau. Mousse. Mousse résistant à l'alcool

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. En cas de contact avec des métaux, de l'hydrogène gazeux peut se former (risque d'explosion). Le produit réagit avec l'eau et produit de la chaleur.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les agents chimiques.

Méthodes particulières d'intervention

Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Former des couches glissantes/grasses avec l'eau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir chapitre 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans le conteneur d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2)

Switzerland - Occupational

Developmental Risk Group C

Exposure Limits - Developmental Risk Groups

Switzerland - Occupational

2 mg/m3 STEL [KZGW] (inhalable dust)

Exposure Limits - STELs - (KZGWs)

Switzerland - Occupational

2 mg/m3 TWA [MAK] (inhalable dust)

Exposure Limits - TWAs - (MAKs)

Austria - Occupational Exposure Limits - STELs - (MAK-KZGWs)

4 mg/m3 STEL [KZGW] (inhalable fraction, 8 X 5 min)

Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)

2 mg/m3 TWA [TMW] (inhalable fraction)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Protection individuelle

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

Gants en Butyl. Épaisseur minimale de la couche: 0.5 mm.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.

Protection de la peau et du corps

Pas de précautions spéciales.

Risques thermiques

La décomposition par contact avec l'eau peut générer des vapeurs qui peuvent être enflammées par la chaleur ou une flamme ouverte.

Contrôle d'exposition de l'environnement

S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Granuleux.

Couleur

Incolore.

Odeur

Aucun(e).

Point de fusion/ point de congélation:

Not applicable

Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:

Not applicable

Inflammabilité:

Non déterminé.

durgol® Déboucheur

Date d'impression
13.11.2023

5 / 11

2

Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non déterminé.
Point d'éclair:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammation:	aucun(e).
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH:	Non applicable.
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Solubilité:	complètement soluble (Eau)
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative:	Non déterminé.
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2. Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique	Pas d'information disponible.
9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Peut réagir violemment avec de l'eau.
10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition en utilisation conforme. Fortement hygroscopique. Stable jusqu'à environ 60 °C.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Réaction exothermique avec l'eau ou les acides.
10.4. Conditions à éviter	Non demandé.
10.5. Matières incompatibles	L'hydrogène se forme par réaction avec l'eau et certains métaux (surtout l'aluminium et le zinc).
10.6. Produits de décomposition dangereux	Oxygen

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	Hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2) Dermal LD50 Rabbit = 1350 mg/kg (NLM_HSDB) Oral LD50 Rat = 325 mg/kg (OECD_SIDS)
Corrosion/irritation cutanée	Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Aucun(e).
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Danger d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Provoque de graves brûlures.
Propriétés perturbant le système endocrinien	Donnée non disponible.
Autres données	Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Peut changer le pH de l'eau.
Hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2)	
Ecotoxicité - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 45.4 mg/L [static] (IUCLID)
12.2. Persistance et dégradabilité	Généralement une neutralisation est nécessaire avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Une bioaccumulation est peu probable.
12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
12.5. Résultats des évaluations	Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni

PBT et vPvB	bioaccumalable ni toxique (PBT).
12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	Pas d'information disponible.
12.7. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	UN 3262
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A., MÉLANGE (Hydroxyde de sodium; soude caustique)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Polluant marin: Non.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.

Règlement type des ONU

ADR/RID	UN 3262. Nom d'expédition des Nations unies: SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A., MÉLANGE (Hydroxyde de sodium; soude caustique). Classe 8. Groupe d'emballage II. Étiquettes ADR/RID 8. Code de classement C6. Numéro d'identification du danger 80. Quantité limitée 1 kg. Quantité exceptée E2. Catégorie de transport 2. Code de restriction en tunnels (E).
IMDG	UN 3262. Nom d'expédition des Nations unies: CORROSIVE SOLID, BASIC, INORGANIC, N.O.S., Mixture (Sodium hydroxide; caustic soda). Classe 8. Groupe d'emballage II. Étiquettes IMDG 8. Quantité limitée 1 kg. Quantité exceptée E2. No EMS F-A, S-B. Polluant marin: Non.
IATA	UN 3262. Nom d'expédition des Nations unies: Corrosive solid, basic, inorganic, n.o.s., Mixture (Sodium hydroxide; caustic soda). Classe 8. Groupe d'emballage II. Étiquettes IATA 8. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 859 (15 kg). Instruction d'emballage (LQ): Y844 (5 kg). Instructions de conditionnement (avion cargo): 863 (50 kg).
Navigation fluviale ADN	UN 3262. Nom d'expédition des Nations unies: SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A., MÉLANGE (Hydroxyde de sodium; soude caustique). Classe 8. Groupe d'emballage II. Étiquettes ADN 8. Code de classement C6. Quantité limitée 1 kg. Quantité exceptée E2.
Autres Informations	Aucun(e).

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Aucun(e).
Hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2)	

durgol® Déboucheur

Date d'impression
13.11.2023

9 / 11

Switzerland - Water Protection Ordinance - Water Polluting Liquids Classification	B (solution)
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Conditions of Use and Warnings	Keep out of reach of children. Avoid contact with eyes. (pH adjuster for depilatories) Contains alkali. Avoid contact with eyes. Can cause blindness. Keep out of reach of children. (nail cuticle solvent) For professional use only. Avoid contact with eyes. Can cause blindness. (hair straightener, professional use) Contains alkali. Avoid contact with eyes. Can cause blindness. Keep out of reach of children. (hair straightener, general use)
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Field of Application and/or Use	Nail cuticle solvent Hair straightener pH adjuster for depilatories Other uses as pH adjuster
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Maximum Authorised Concentration	5 % MAC (nail cuticle solvent) 4.5 % MAC (hair straighteners, professional use)
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Other Limitations and Requirements	2 % MAC (hair straighteners, general use) <12.7 pH (pH adjuster for depilatories) <11 pH (other uses as pH adjuster)
EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances	General use, professional use (hair straighteners) Use restricted. See item 75.
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates	Present ([215-185-5])
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Germany - Water Classification - Substances According to AwSV Classified By or Based on the VwVwS	Reg. no. 142, hazard class 1 - slightly hazardous to water (footnote 1)
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	Aucun(e).
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H290: Peut être corrosif pour les métaux. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Autres informations	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.